

ANIMATEUR Village vacances ANAS

HIVER et ETE

TITRE PROFESSIONNEL Animateur Loisir Tourisme

Niveau BAC (Niveau 4)

contrat d'apprentissage 1 an

du 04/03/2024 au 08/11/2024



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Titulaire du Titre Pro l'Animateur Loisir Tourisme sera capable de :

- Contribuer à la **conception d'animations** loisirs dans un établissement touristique
- Participer à la **conception d'un programme d'animation** loisirs pour différents publics
- Promouvoir les animations loisir
- Créer des animations loisirs pour différents publics
- Animer les activités de journée et de soirée
- Assurer la logistique des animations loisirs
- Mobiliser un comportement orienté et une posture de service
- **Acquérir une expérience dans un village vacances de l'ANAS**
- ANAS c'est 9 villages vacances
- **Acquérir le titre professionnel Animateur Loisirs Tourisme**
- Titre de niveau IV (bac) inscrit au RNCP : registre national de la certification professionnelle

Débouchés

- Le titulaire du Titre Professionnel Animateur Loisir Tourisme peut travailler en tant que : animateur polyvalent (animateur touristique adulte, sénior, culturel, jeux, DJ, chanteur, mini club, découverte, enfants, adolescent, station, camping, et évènementiel, tours opérateurs)

Secteurs

De nombreux secteurs d'activité sont accessibles après le Titre Professionnel ALT (hôtellerie de plein air, villages vacances....

ANAS Vacances possède 9 Villages clubs en France ouverts une grande partie de l'année

MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DELAIS D'ACCÈS

Les différentes étapes de recrutement se déroulent entre novembre et la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise via ANAS ou Happy Resort. Dépôt du dossier de candidature sur le site happyresort.fr / espace candidat (dossier à remplir en ligne, avec CV, lettre et photo)

- Un étude du dossier par l'équipe pédagogique
- Entretien(s) de motivation

LIEU DE FORMATION & D'INSCRIPTION

- **ANAS** - Service Ressources Humaines
18 Quai de Polangis - CS 30005
94345 Joinville-le-Pont Cedex
administration@anas.asso.fr
Tél: 01.48.86.66.53
- **HAPPY RESORT** - Valfréjus (73)
www.happyresort.fr/espace-candidat/ -
09 50 34 65 12

CONDITIONS D'ACCES

> Être âgé de 18 ans minimum et de 29 ans révolus* à la signature du contrat d'apprentissage

> Bonne condition physique

> Réelle motivation

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Cette formation et ses débouchés demandent une bonne condition physique, de l'autonomie, de la créativité, une bonne présentation et un fort esprit d'équipe. D'autre part, la pratique de plusieurs arts culturels (théâtre, danse, musique, ateliers manuels...) ou d'activités sportives sont souhaitables.

LA FORMATION

Dates de démarrage et de fin de formation :

- Du 04 mars 2024 au 08 novembre 2024
- Ecole : Happy Resort

Durée :

8 mois :

Rythme d'alternance :

Rentrée le 4 mars 2024

Formation du 04 mars 2024 au 03 avril 2024

Village vacances ANAS du 04 avril 2024 au 21 mai 2024

Formation du 22 mai 2024 au 21 juin 2024

Village vacances ANAS du 24 juin 2024 au 28 septembre 2024

Formation du 30 septembre au 15 octobre 2024

Village vacances ANAS du 16 octobre au 03 Novembre 2024

Formation et jury du 04 au 08 novembre 2024

Coût

formation apprentissage : 5 387 €

Formation financée par l'employeur Asso ANAS

Via l'OPCO (opérateurs de compétence) par le biais du contrat d'apprentissage

ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **notre référente H+ :**

Gabrielle De Sa Gindre : secretariat@happyresort.fr ou 0950346512

ANIMATEUR Village vacances ANAS

HIVER et ETE

TITRE PROFESSIONNEL Animateur Loisir Tourisme

Niveau BAC (Niveau 4)

contrat d'apprentissage 8 mois

du 04/03/2024 au 08/11/2024



LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOBILISÉES

Resort est la seule école installée sur un site touristique. Elle dispose de salles de cours et de spectacles, de matériel d'animation, et de lieux de mise en pratique réelle et inédite

- Sonos mobiles diverses
- Salle de spectacle de 300 places avec scène
- Tables de mixages, matériel lumière et consoles
- Matériel vidéo
- Costumerie complète
- Matériel d'animation extérieur
- Matériel sportif
- Terrain multisports

Elle favorise l'apprentissage de l'animation estivale et hivernale in situ.

Notre établissement est **le seul qui permet d'acquérir la double compétence été** (structure club) **et hiver** (spécificités des stations et de la montagne). Cette double compétence étant indispensable pour exercer ensuite son métier toute l'année.

Il s'agit également du **seul établissement à proposer des travaux pratiques face à de vrais vacanciers.**

Les formateurs de l'école ont une expérience diversifiée et complète en matière d'animation. Eux-mêmes animateurs et responsables d'animation en structures variées : tours-opérateurs, village-club, hôtellerie de plein air, station de montagne, office de tourisme, colonies, formateurs en école, etc.

Notre établissement est le seul installé sur un site touristique ouvert. Il permet l'acquisition de compétences en profitant des installations et des mises en pratiques face à un vrai public

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le titre Animateur Loisir Tourisme est évalué tout au long de la formation grâce aux évaluations des compétences, à la fois théoriques et pratiques (livret d'évaluation renseigné tout au long de la formation). L'évaluation finale obligatoire se déroule devant jury en fin de formation avec des documents produits par le candidat pendant la formation et ses entretiens.

LES PARTENAIRES

- Pole Emploi
- AFDAS
- La Région Auvergne Rhône Alpes